

cadre complété par l'association

numéro

année 10 11 12 13 14

membre  auditeur  
 donateur  
 d'honneur  
 engagé

# adhésion particuliers



### Par courrier :

HappyPlanetDays  
c/o Franck DAGORN  
172 r Raimon de Trencavel  
résidence Cardabelle apt 13  
34070 MONTPELLIER

Joignez ce bulletin à votre chèque

## a : Entourez votre statut !

### membre auditeur

l'adhésion permet de bénéficier des actions mises en place par l'association à coût réduit.  
Voix consultative à l'AG

### membre donateur

tout don (supérieur aux adhésions) permet de bénéficier des actions mises en place par l'association à coût réduit tout en la soutenant financièrement.  
Voix consultative à l'AG

## b : 2€ par mois

Le montant dépend du mois de l'adhésion

- janvier 24 €
- février 22 €
- mars 20 €
- avril 18 €
- mai 16 €
- juin 14 €
- juillet 12 €
- août 10 €
- septembre 8 €
- octobre 6 €
- novembre 4 €
- décembre 2 €

1

seuls les champs prénom, nom, ville & mail sont obligatoires

Prénom .....

NOM .....

adresse .....

commune / ville     .....

mail (en MAJUSCULE) .....@.....

blog ou site .....

téléphone fixe

tél. portable

2

**Restons liés !** Vous désirez que HappyPlanetDays se connecte à votre ou vos profils de réseaux sociaux ? Indiquez vos adresses ou pseudos :

Facebook :	OVS :
Twitter :	GoogleTalk :
Windows live :	MySpace :
epanews :	créatifs culturels :
autre :	autre :

Vous êtes automatiquement abonné à la newsletter (désabonnement par le net)

3

J'adhère à HappyPlanetDays (entourer les mentions puis compléter) :

	2010	2011	2012	2013	2014
auditeur		auditeur	auditeur	auditeur	auditeur
donateur		donateur	donateur	donateur	donateur
je verse :		je verse :	je verse :	je verse :	je verse :
..... €		..... €	..... €	..... €	..... €

Versements à l'ordre de : HappyPlanetDays

4

► Comment avez-vous connu HappyPlanetDays ?

.....

► Vos suggestions de thèmes, d'intervenants, de lieux, d'organisation :

.....

.....

.....

*droit à l'image* : votre inscription implique accord à enregistrement d'images prises lors d'activités de l'association. Il est bien sûr possible de s'opposer à la diffusion de celles ou vous figurez, en demandant la prise de dos ou le floutage à l'organisateur (photos ou vidéos).

*cnil* : les informations collectées sont soumises au droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés.